AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2021-07-34x-00766 Référence de la demande : n°2021-00766-011-001

Dénomination du projet : Demande de dérogation transport de matériel génétique tortue verte (Chelonia mydas)

Lieu des opérations : -Département : Guyane

Bénéficiaire : DE THOISY Benoit - Association KWATA

MOTIVATION ou CONDITIONS

La demande transmise par la DEAL avec son avis favorable est faite par l'association KWATA qui participe depuis de nombreuses années à la conservation des tortues marines et la mise en œuvre du PNA tortues marines en Guyane.

La demande de dérogation porte sur le transport de matériel génétique (biopsie cutanée) prélevé par l'association sur 31 individus de Tortue verte (en majorité des femelles), soit lors de la période de ponte, soit trouvés morts, actuellement stocké à l'Institut Pasteur de Cayenne, jusqu'à l'Institut de recherches marines (ISPA) au Portugal.
Ce transport pour l' exportation fait également l'objet d'une procédure CITES en cours.
La demande a fait l'objet d'un avis favorable du CSRPN.

Le but de cette exportation de matériel génétique vise à étudier les relations entre les populations de Tortue verte de l'Ouest Atlantique, essentiellement Guyane et Suriname et celles de l'Est Atlantique: Guinée Bissau et Mauritanie. En effet, de précédentes études, notamment génétiques des populations de juvéniles de Mauritanie et de Guinée Bissau, tendent à penser qu'il pourrait y avoir des échanges de part et d'autre de l'Atlantique, notamment lors de la période de dispersion des juvéniles nés à l'ouest de l'Atlantique vers les zones d'alimentation. Il est en effet important de confirmer l'existence d'un couloir de migration entre est et ouest Atlantique, à des fins de conservation.

Au vu de l'objectif de la recherche et compte-tenu des avis favorables émis, le CNPN émet également un avis favorable en souhaitant toutefois que les demandes se référant à une action dans le cadre du PNA soient explicitement mentionnées et qu'il soit destinataire des conclusions des travaux.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : **Michel Métais**

AVIS : Favorable [_] **Favorable sous conditions [X]** **Défavorable [_]**

Fait le : 28 juillet 2021

Signature :